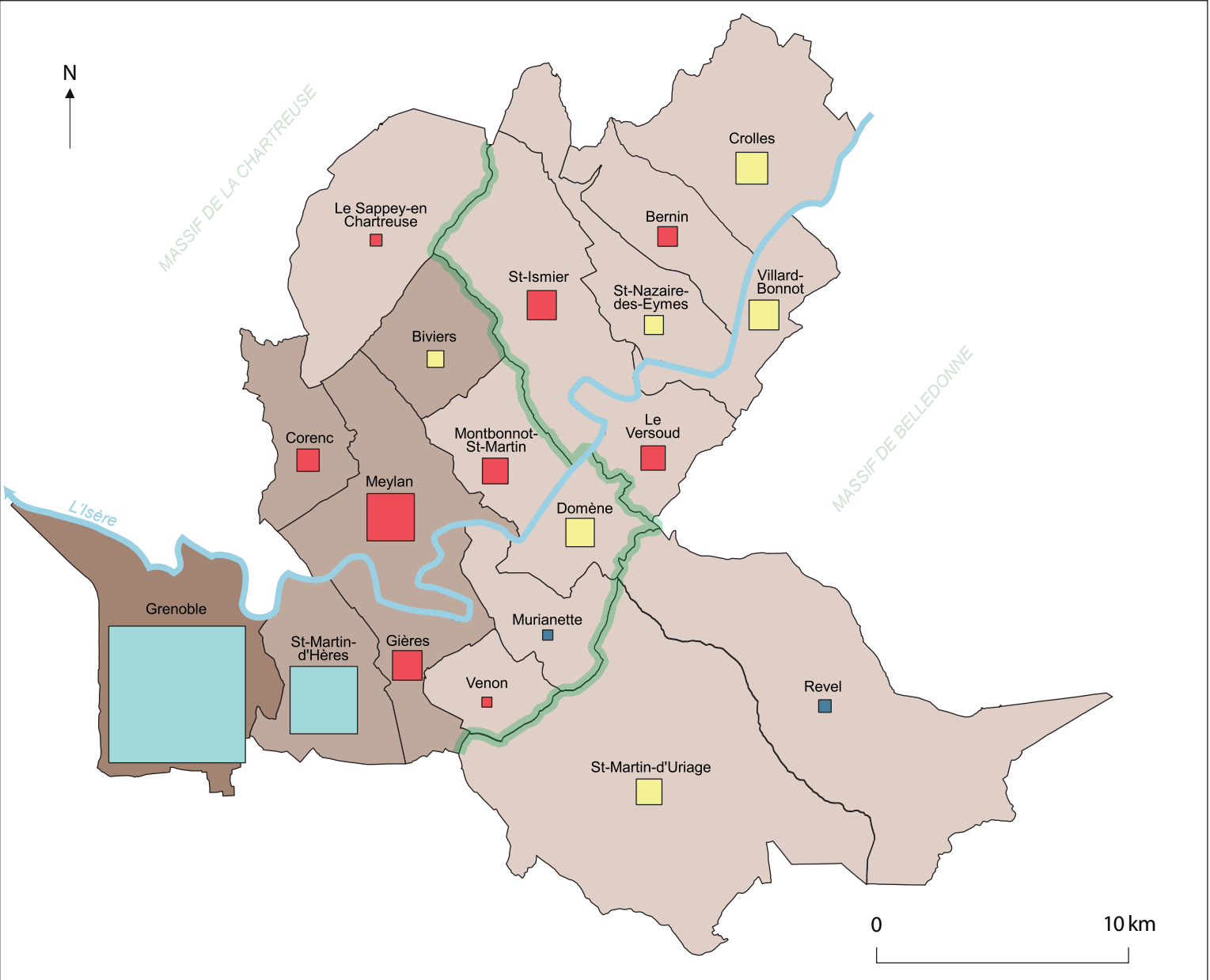


Titre : Les dynamiques territoriales de l'aire d'attraction de Grenoble.

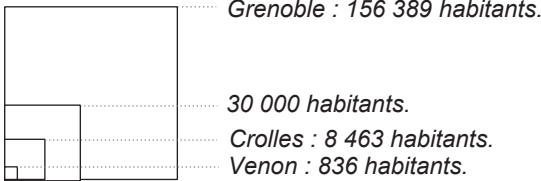


Légende :

1. L'organisation de l'aire d'attraction de Grenoble

- La commune-centre : Grenoble
- Les communes du pôle principal, appelées aussi banlieues.
- Les communes de la couronne, faisant parties de l'espace périurbain.
- Limite entre les deux intercommunalités : à l'ouest Grenoble Alpes Métropole, à l'est, la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

2. Une population inégalement répartie dans l'aire d'attraction de Grenoble (en 2022).



3. Une croissance démographique différenciée (entre 2012 et 2022).

- < -1,5% : communes rurales non encore périurbanisées continuant à perdre des habitants.
- [-1,5% ; 0%[: communes du pôle principal qui perdent des habitants.
- [0% ; 3,78%[: communes périurbaines qui connaissent aujourd'hui une baisse de leur croissance démographique.
- > 3,78% : communes en cours de périurbanisation connaissant de forts taux de croissance démographiques, supérieurs à la moyenne de l'aire d'attraction.